



DELUBAC
Asset Management

RAPPORT PAI 2023



Résumé sur les Principales Incidences Négatives

Conformément à sa Déclaration de transparence sur la prise en compte des Incidences Négatives (PAI – Principle Adverse Impacts), Delubac Asset Management rend compte de ses Principales Incidences Négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le reporting, ci-contre couvre une période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31/12/2023.

PAI	Indicateur d'incidence négative sur les facteurs de durabilité	Taux d'éligibilité	Taux de couverture
Émissions de GES	1. Émissions de GES	89,95%	65,59%
	2. Empreinte carbone	89,95%	65,59%
	3. Intensité des émissions de GES des entreprises investies	89,95%	74,88%
	4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles	89,95%	87,57%
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non-renouvelable	89,95%	56,16%
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	89,95%	53,13%
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur le secteur à fort impact climatique	89,95%	87,57%
Eau	8. Consommation d'eau	89,95%	2,51%
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux	89,95%	65,59%
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violation des principes du Pacte Mondial des NU et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	89,95%	87,57%
	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	89,95%	86,76%
	12. Ecart de rémunération non-ajusté entre les sexes	89,95%	1,99%
	13. Mixité au sein du conseil d'administration	89,95%	71,62%
Souverains	14. Exposition à des armes controversées (MAP, BASM, armes chimiques et biologiques)	89,95%	87,57%
	15. Intensité carbone	9,77%	9,77%
	16. Violations sociales	9,77%	9,77%
Eau, déchets et autres matières	7. (optionnel) Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	89,95%	86,76%
Questions sociales et de personnel	1. (optionnel) Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	89,95%	86,76%

Le taux d'éligibilité correspond à la part du portefeuille qui est éligible à ce PAI. Dans ce cas, le % investi en titres d'entreprise.

Le taux de couverture correspond à la partie du portefeuille qui est à la fois éligible à ce PAI et couverte par les données de Sustainalytics.



Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Elément de mesure	Incidence 2023	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
<i>Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement</i>					
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	1 190,0	Top 3 contributeurs : AIR LIQUIDE, MOL HUNGARIAN OIL & GAS, SUEZ 1.625% PERP	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	716,1	Top 3 contributeurs : AIR LIQUIDE, MOL HUNGARIAN OIL & GAS, SUEZ 1.625% PERP	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	25 584,6	Top 3 contributeurs : AIR LIQUIDE, MOL HUNGARIAN OIL & GAS, SUEZ 1.625% PERP	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.



	Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2	27 473,7	scope 1+2+3 Top 5 des plus grands contributeurs : Air Liquide, Mol Hungarian Oil&Gas, Suez, Saint Gobain, Arkema	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	715,4	scope 1+2+3 Top 3 contributeurs : MOL HUNGARIAN OIL & GAS, SUEZ 1.625% PERP, VEOLIA ENVIRONNEMENT	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	904,6	Top 3 contributeurs : AIR LIQUIDE, SUEZ 1.625% PERP, STMICROELECTRONICS NV	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	2,9%	Principaux contributeurs : Dassault Systemes, Mol. Hungarian Oil & Gas	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.



5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	61,4%	Top 5 des plus gros contributeurs : Air Liquide, Infineon Technologies, Wolter Kluwer, Ferrari et Brunello Cucinelli	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	7,4%	Top 5 des plus gros contributeurs : Inte E3R-4+1.9% 26-09-24, SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25, SUEZ 1.625% PERP, FORD MOTOR CREDIT E3R+0.7% 01-12-24, SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique <i>NB : Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre des affaires des sociétés bénéficiaires</i>	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE A	0		La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à	0,01	Principal contributeur : Arcadis	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée



<i>d'investissements, par secteur à fort impact climatique</i>	fort impact climatique : secteur NACE B			pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE C	2,84	Principal contributeur : SUEZ 1.625% PERP	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE D	0,39	Principal contributeur : Air Liquide	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE E	1,19	Principal contributeur : MOL HUNGARIAN OIL & GAS	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE F	0,24	Principal contributeur : HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée



					pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE G	0,12	Principal contributeur : AUTOSTRADE PER L ITALILIA SPA 4.375% 16-09-25	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE H	-		La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : secteur NACE L	0,05	Principal contributeur : INDITEX	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact dès 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une	0,9%	Principal contributeur : FORD MOTOR CREDIT E3R+0.7% 01-12-24	La part des activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité est faible et ne concerne qu'un seul émetteur. En 2024, Delubac AM a intégré le groupe de travail de l'AFG sur la biodiversité afin de partager nos connaissances. Une première étape a été réalisée fin 2023 pour évaluer l'exposition aux impacts et dépendances du portefeuille.



		incidence négative sur ces zones (exprimée en %)			Un partenariat avec une l'ONG Surfrider noué en 2024 et d'autres partenariats à caractère environnemental devraient voir le jour.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,0	Principaux contributeurs : STELLANTIS NV 2.0% 20-03-25, STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27, MERCK KGAA 3.375% 12-12-74	La couverture de cet indicateur est faible (inférieure à 3%) pour donner lieu à interprétation. Il n'y a pas d'objectif associé mais l'indicateur est suivi et peut être utilisé dans le cadre des dialogues avec les émetteurs. Un partenariat avec une l'ONG Surfrider noué en 2024 et d'autres partenariats à caractère environnemental devraient voir le jour. Ces partenariats nous aident à analyser les enjeux liés.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	1,2	Principaux contributeurs : SUEZ 1.625% PERP, MOL HUNGARIAN OIL & GAS, ARKEMA 2.75% PERP EMTN, DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28, SCHAEFFLER AG 2.75% 12-10-25	Le résultat obtenu est relativement faible. Il n'y a pas d'objectif associé mais l'indicateur est suivi et peut être utilisé dans le cadre des dialogues avec les émetteurs. Un partenariat avec une l'ONG Surfrider noué en 2024 et d'autres partenariats à caractère environnemental devraient voir le jour. Ces partenariats nous aident à analyser les enjeux liés.
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0,0%	Critère d'exclusion intégré dans la politique d'exclusion de Delubac Asset Management	Le critère d'exclusion est maintenu dans la politique DAM. Un contrôle mensuel est réalisé en interne.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des	34,4%	Principaux contributeurs : WOLTERS KLUWER, BRUNELLO CUCINELLI SPA,	Cet indicateur relève selon nous d'une exposition au risque mais ne reflète pas un risque systématique. Nous suivons cette exposition dans l'analyse extra-financière et la politique



	permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)		UNIVERSAL MUSIC GROUP NV, CHRISTIAN DIOR SE, ALTEN	d'exclusion DAM prévoit l'exclusion des entreprises présentant une violation de ces principes.
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	29,22 %	Principaux contributeurs : HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06-27, LLOYDS BANKING GROUP 3.5% 01-04-26, CPI PROPERTY GROUP 2.75% 12-05-26	Nous ambitionnons d'améliorer la transparence de cet indicateur comparable.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	43,1%	Principaux contributeurs : MOL HUNGARIAN OIL & GAS, NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27, MEOGR 1 1/2 03/19/25, FERRARI NV, DERICHEBOURG 2.25% 15-07-28	Le résultat obtenu est relativement bon (>40%). L'indicateur est suivi dans l'analyse ESG.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,0%	Critère d'exclusion intégré dans la politique d'exclusion de Delubac Asset Management	Le critère d'exclusion est maintenu dans la politique DAM. Un contrôle mensuel est réalisé en interne.



Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Elément de mesure	Incidence [année n]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de produits intérieur brut	0	Montants détenus très faibles, principaux contributeurs : ITALIE 3.10% 15/09/26 INDEXEE, ROYAUME ESPAGNE 1.0% 30-11-30, DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	L'indicateur est intégré dans l'analyse ESG liés aux souverains de notre prestataire ESG. Pas de mesures prises pour la période de référence suivante.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (valeur numérique)	0	néant	L'indicateur est intégré dans l'analyse ESG liés aux souverains de notre prestataire ESG. Pas de mesures prises pour la période de référence suivante.
		Proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimée en %)	0,0%	néant	L'indicateur est intégré dans l'analyse ESG liés aux souverains de notre prestataire ESG. Pas de mesures prises pour la période de référence suivante.



Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Élément de mesure	Incidence [année n]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement					
Eau, déchets et autres matières	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau (en %)	27,7%	Principaux contributeurs, n'ayant pas de système de gestion de l'eau : ASML HOLDING NV, WOLTERS KLUWER, DASSAULT SYST., ALTEN, AZIMUT 1.625% 12-12-24	Le critère est intégré dans le cadre d'analyse ESG. DAM prévoit de renforcer son analyse sur ce critère, notamment pour les entreprises dont l'action prioritaire porte sur la gestion de l'eau.
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail (exprimée en %)	10,5%	TOP 5 contributeurs : CHRISTIAN DIOR SE, ALTEN, NETFLIX 3.625% 15-05-27, LAMON 6 3/4 04/25/44, MUTU ASSU DES 3.916% 06-10-49	Le critère est intégré dans le cadre d'analyse ESG. En 2024, DAM prévoit de renforcer son analyse sur ce critère, notamment en prérequis pour les entreprises qui seront analysées dans le cadre d'une recherche d'impact social.